

**TERMES DE RÉFÉRENCE**

**Baseline**

**Programme de Résilience et de cohésion Sociale au Sahel (PROGRESS)**

**Novembre 2021**

# Contexte

Les zones transfrontalières entre le Burkina Faso, Mali, et Niger sont confrontées à la fois à des enjeux sécuritaires complexes et à de fortes vulnérabilités économiques et sociales. En milieu rural, les systèmes de production sont basés, selon les zones et les ethnies, sur une production majoritairement céréalière (sorgho, mil, maïs, riz) dépendant de la pluie, le petit élevage et/ou l’élevage transhumant. Ces systèmes de production présentent des vulnérabilités aux effets du changement climatique (perturbation du régime pluviométrique entraînant une augmentation de la fréquence du phénomène des « poches de sécheresse » et des inondations) et à l’augmentation de la pression sur les ressources naturelles (foncier agricole versus pâturage et couloir de transhumance ; eau d’irrigation versus point d’eau pastoral ; forêts).

Au Niger, par exemple, 247 incidents[[1]](#footnote-1) de protection ont été enregistrés entre novembre et décembre 2020 dans la région de Tahoua et de Tillabéri. Parmi les conséquences visibles, on y trouve une augmentation des déplacements de populations, ayant pour impact une accentuation des problématiques locales inter-communautés et d’accès aux services de base préexistants.

L’examen de la dynamique des conflits montre la prépondérance des conflits fonciers et entre agriculteurs et éleveurs, qui sont caractérisés par des pics saisonniers. Le caractère transfrontalier des localités cibles joue également un rôle important dans le type de conflits recensés. La région enregistre des mouvements migratoires importants, avec des cheptels maliens et burkinabè qui se partagent des réserves de pâturage et zones de transhumance communes. Or, ce cheptel fait déjà face à une situation alimentaire difficile due aux zones de parcours qui ont été fortement réduites par l’extension des terres agricoles. L’amenuisement des ressources pastorales suite aux cycles de sécheresse et à la concentration des animaux contribuent à attiser les tensions autour de l’exploitation des pâturages, des terres salées et des points d’eau. On observe ainsi au cours de ces dernières années la montée d’un discours sur l'autochtonie et l’inaliénabilité des terres visant à légitimer l’appropriation foncière par certaines collectivités se considérant « autochtones » au détriment des autres dites « allogènes » et visant à remettre en cause les conventions foncières conclues par leurs parents. Ces revendications, prônées par certains acteurs locaux et insuffisamment prises en compte par les pouvoirs publics, fragilisent les relations intercommunautaires et communautés d’éleveurs-états et renforcent les sentiments d’injustice et de marginalisation sociale ; avec un risque de récupération par les groupes extrémistes violents à des fins diverses.

# Le Projet

Le consortium PROGRESS a sélectionné 21 communes des zones transfrontalières entre le Mali, le Burkina-Faso et le Niger d’après l’analyse des vulnérabilités en termes d’insécurité alimentaire et nutritionnelle, l’analyse des besoins non couverts et la capacité avérée des membres du consortium à y mettre en œuvre un projet multisectoriel intégré. L’objectif général du projet vise à « Améliorer les conditions de vie, la résilience à l’insécurité alimentaire et nutritionnelle et face aux conflits et la cohésion sociale des populations vulnérables dans les régions les plus fragiles des frontières entre le Mali, le Burkina-Faso et le Niger ». Cet objectif sera atteint avec la mise en œuvre d’actions pour : (i) Renforcer les moyens d’existence des populations agricoles et pastorales en renforçant de manière durable et structurelle la résilience à l’insécurité alimentaire et nutritionnelle ; (ii) Appuyer les communautés et institutions locales dans la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion sociale.

La réalisation spécifique de l’objectif 2 viendra en réponse directe à l’escalade de violence et difficultés rencontrées par les communautés et les autorités concernant la gestion de la situation sécuritaire dans la zone des trois frontières (Mali, Burkina Faso, Niger). L’atteinte de l’objectif précédemment mentionné se fera à travers la réalisation de deux résultats suivants qui sont :

Résultat 4 : Amélioration des relations des habitants et des représentants des autorités de l'Etat dans les communes du projet.

Résultat 5 : Amélioration de la cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits pour les habitants des communes du projet.

# Objectifs et résultats de l’étude

## Objectifs de l’étude

Cette étude a pour objectif général d’analyser la perception des communautés sur les problématiques de paix et sécurité, et d’établir le niveau de base des indicateurs de suivi de la performance du projet.

**Plus spécifiquement il s’agira de :**

*Analyser la perception des principales parties prenantes (communautés et acteurs gouvernementaux) sur leurs rôles et responsabilités dans le renforcement des mécanismes locaux de gestion de conflits à travers la détermination du niveau de base des indicateurs de suivi de la performance du projet.*

## Résultats Attendus

*Les niveaux de base des indicateurs de suivi de la performance au projet ont été déterminés.*

## Questions clés de l’étude

1. Quel est le niveau initial des indicateurs du projet en lien avec la cohésion sociale verticale et horizontale ?
2. Quelles sont les recommandations à prendre en compte pour renforcer l’engagement et l’implication de toutes les parties prenantes dans la stabilisation des zones cibles du projet ?

## Indicateurs en lien avec les résultats 4 et 5 de la cohésion sociale :

|  |
| --- |
| **Objectif général : Améliorer les conditions de vie, la résilience à l’insécurité alimentaire et nutritionnelle et face aux conflits et la cohésion sociale des populations vulnérables dans les régions les plus fragiles des frontières du Mali, le Burkina Faso et le Niger.** |
| **IND5** | Présence et fonctionnement effectif et inclusif des services de l'Etat appuyés par le projet dans les zones ciblées. |
| **IND6**  | Diminution des conflits inter et intracommunautaires dans les zones ciblées. |
| **Objectif spécifique 2 : Appuyer les communautés et institutions locales dans la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion sociale.** |
| **IND1** | % des bénéficiaires qui considèrent que leurs préoccupations (relatives à la gestion inclusive et équitable des conflits communautaires, l’accès aux ressources naturelles et à la fourniture des services de base) ont été prises en compte par les institutions locales (formelles et informelles).* IND1.1 : % des bénéficiaires qui estiment que la gestion inclusive et équitable des conflits communautaires ont été considérées par les institutions locales (formelles et informelles).
* IND1.2 : % des bénéficiaires qui estiment que l’accès aux ressources naturelles ont été considérées par les institutions locales (formelles et informelles).
* IND1.3 : % des bénéficiaires qui estiment que la fourniture des services de base ont été considérées par les institutions locales (formelles et informelles).
* IG1: % des bénéficiaires qui estiment qu'au moins 2 des 3 composantes ont été considérées par les institutions locales (formelles et informelles).
* IG2: % des bénéficiaires qui estiment que les 3 composantes ont été considérées par les institutions locales (formelles et informelles).
 |
| **IND2** | % des bénéficiaires qui perçoivent une amélioration des relations inter/intra-communautaires, inter/intra religieuses, intergénérationnelles, et/ou avec les institutions locales.* I1: % de bénéficiaire qui reportent que les relations (inter/intra-communautaire avec les institutions locales) se sont améliorées ;
* I2: % de bénéficiaire qui reportent que les relations (inter/intra religieuse avec les institutions locales) se sont améliorées ;
* I3: % de bénéficiaire qui reportent que les relations (inter/générationnelles avec les institutions locales) se sont améliorées ;
* IG: % de bénéficiaire qui reportent que les relations des trois composantes avec les institutions locales se sont améliorées
 |
| **IND3** | % de bénéficiaires qui estiment que les conflits communautaires ont diminué - % qui attribuent cette diminution aux individus et aux institutions formelles et informelles appuyées par le projet* I1 : % de bénéficiaires qui estiment que les conflits communautaires ont diminué.
* I2 : % qui attribuent cette diminution aux individus et aux institutions formelles et informelles appuyées par le projet.
 |
| **Résultat 4 : Amélioration des relations des habitants et des représentants des autorités de l'Etat dans les communes du projet.**  |
| **R4IND1** | % de personnes indiquant que la communication et la collaboration entre les communautés et les autorités locales (formelles) se sont améliorées.  |
| **R4IND2** | % des autorités qui reconnaissent l'importance de la participation des citoyens dans la gouvernance locale ou dans la gestion des services. |
| **R4IND3** |  % des répondants qui disent être impliqués avec les autorités locales de leurs communautés dans la prise de décision.% des répondants jeunes (15-35 ans) qui disent être impliqués avec les autorités locales de leurs communautés dans la prise de décisions |
| **Résultat 5 : Amélioration de la cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits pour les habitants des communes du projet.** |
| **R5IND1** | % d'acteurs locaux et membres des instances locales de prévention et gestion des conflits dont les connaissances et capacités en transformation de conflits se sont améliorées. |
| **R5IND2** | % des bénéficiaires qui perçoivent une amélioration des relations et de la confiance : inter/intra-communautaire, et/ou inter/intra religieuse, et/ou intergénérationnelle* I1:% des bénéficiaires qui estiment que les relations et la confiance inter/intra-communautaire se sont améliorées ;
* I2:% des bénéficiaires qui estiment que les relations et confiance inter/intra religieuse se sont améliorées ;
* I3:% des bénéficiaires qui estiment que les relations et confiance intergénérationnelles se sont améliorées ;
* IG1:% de bénéficiaires qui estiment qu'au moins 1 des 3 composantes se sont améliorées ;
* IG2:% de bénéficiaires qui estiment qu'au moins 2 des 3 composantes se sont améliorées ;
* IG3:% de bénéficiaires qui estiment que les 3 composantes se sont améliorées.
 |
| **R5IND3** | % de répondants ciblés qui considèrent que les produits d'activités médiatiques ont contribué à améliorer leur perception des autres communautés et opinions sur les conflits les affectant. |
| **R5IND9** | % des répondants dans les communes ciblées qui attestent que les mécanismes locaux de gestion des conflits contribuent à une amélioration de la prévention et gestion des conflits locaux. |

# Orientations méthodologiques

La méthodologie à utiliser pour conduire ce travail sera basée sur une approche quantitative qui permettra de collecter les données nécessaires pour l’analyse de la perception des parties prenantes du projet.

L’approche quantitative consistera à l’utilisation d’un questionnaire qui sera administré à un échantillon représentatif aux ménages bénéficiaires.

L’enquête de perception portera sur l'appréciation du niveau de base des indicateurs de performance du projet ; avec pour objectif de suivre la progression des effets attribuables aux actions du projet sur les bénéficiaires directs comme indirects.

## Cibles de l’étude

Les cibles potentielles pour cette collecte concernent d’une part des ménages bénéficiaires directs du projet c’est-à-dire ceux qui bénéficient des activités de résilience et d’autre part, les ménages non bénéficiaires des activités de résilience, mais qui bénéficient parallèlement des activités de cohésion sociale. A cela s’ajoute les autorités locales des différentes communes d’interventions et autres cibles jugées pertinent au regard des indicateurs de cohésion sociale.

## Echantillonnage

La méthodologie d’échantillonnage sera basée sur une technique qui permet non seulement la représentativité de la population cible, mais également une extrapolation des indicateurs. Par conséquent, le/la consultant/te doivent définir une technique d’échantillonnage permettant de répondre à ces besoins.

## Zone de couverture de l’enquête

La présente mission sera réalisée dans les 3 communes du Niger (régions de Tillabéri et Tahoua : Abala, Banibangou, Tillia), 9 communes du Burkina Faso (Provinces de Kossi, Sourou, et Tapoa : Kantchari, Diapaga, Botou, Kassoum, Dii, Barani, Bomborokuy, Nouna, Lanfiera) et les 9 communes du Mali (régions du Centre et du Nord : Bondo, Dinangourou, Dioungani, Dougoutèné I, Koro, Yoro, N’Tillit, Tessit, Anderamboukane.

## Plan de travail provisoire

La mission a une durée de Vingt-deux (22) jours ouvrables étalés sur une période de trente-quatre (34) jours à compter de la date de signature du contrat. Les trente-quatre (34) jours incluent les phases préparatoires et la rédaction des rapports par le consultant (Provisoire, final et définitif) ainsi que le temps pour les amendements des différents outils et rapports par le staff d’Action contre la Faim. Le consultant mettra tout en œuvre pour respecter le délai de dépôt des rapports de l’étude.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **1. Signature du contrat/ Réunion de cadrage**  | **D0** | **Nombre de jrs** | **03/01/2022** |
| **A.1.Phase opérationnelle de la collecte**  |
| 2. Elaboration de des outils de collectes des données  | D1=D0+ 5jrs | 5 | 08/01/2022 |
| 3. Intégration des amendements  | D2=D0+ 6 jrs | 1 | 09/01/2022 |
| 4. Formation des agents enquêteurs  | D2=D0+ 8 jrs | 2 | 11/01/2022 |
| 5. Pré-test des outils de collecte des données  | D2=D0+ 9 jrs | 1 | 12/01/2022 |
| 6. Intégration des amendements et ajustement des outils de collectes | D2=D0+ 11 jrs | 2 | 14/01/2022 |
| 7. Collecte des données et supervision de la collecte  | D2=D0+ 18 jrs | 7 | 21/01/2022 |
| 8. Apurement, analyse et rédaction de rapport préliminaire  | D2=D0+ 25 jrs | 7 | 28/01/2022 |
| **A.2.Phase d'établissement du rapport** |
| 9. Soumission du rapport provisoire | D2=D0+ 26 jrs | 1 | 29/01/2022 |
| 10. Amendement du rapport provisoire  | D2=D0+ 29 jrs | 3 | 01/02/2022 |
| 11. Intégration des amendement  | D2=D0+ 33 jrs | 4 | 05/02/2022 |
| 12. Soumission du rapport final | D2=D0+ 34 jrs | 1 | 06/02/2022 |
| Total de la mission |   | 34 |   |
| Total consultation |   | 22 |   |

## Rapport de Baseline

Le rapport de Baseline doit respecter le format suivant et être écrit en Français :

* **Page de couverture** ;
* **Tableau récapitulatif** selon le modèle fourni ;
* **Table des matières** ;
* **Liste d’acronymes ;**
* **Résumé exécutif** doit être un résumé indépendant, décrivant le projet, les constatations principales de l'étude, la conclusion générale. Celui-ci ne devra pas s'étendre sur plus de 2 pages ;
* **Méthodologie** doit être bien élaborée et bien édifié sur la méthode utilisée, fournir des preuves de triangulation des données dans la mesure du possible et présenter les limites de cette méthodologie ;
* **Informations générales ;** Résultats, Constats, Analyses & Discussions
* **Conclusions** les conclusions sont formulées en synthétisant les principales constatations en cohérence avec les résultats d’analyses;
* **Recommandations,** Les recommandations doivent être aussi réalistes et réalisable se basant essentiellement sur les différentes constations issues de l’analyse des données;
* **Annexes** Ces dernières doivent être listées, numérotées et inclure les éléments suivants : Les outils de collectes des données, les TDRs de la Baseline, des photos.

Le rapport provisoire doit être envoyé dans les 7 jours calendaires après avoir quitté le terrain. Le rapport final doit être envoyé avant la date de fin du contrat de la Baseline. Les annexes au rapport sont acceptées dans la langue de travail des pays et du programme/projet/mission faisant l'objet de l’étude.

# Livrables

* Une note méthodologique détaillant l’approche et les outils utilisés ;
* Les outils de collectes des données ;
* Une base de données apurées ;
* La liste des indicateurs et les valeurs de bases ;
* Un rapport final qui sera validé après au maximum de deux sessions de commentaire.

# Modalités de gestion et plan de travail

Le/la consultant/te sera en contact direct avec Action contre la Faim -ROWCA/UDC PROGRESS. Le/la consultant/te enverra tous les produits de la Baseline directement et uniquement à Action contre la Faim - ROWCA/UDC PROGRESS. Action contre la Faim - ROWCA/UDC PROGRESS fera un contrôle de qualité (s'assurant que les éléments nécessaires sont présents) et décidera si le rapport est prêt à être partagé. Action contre la Faim - ROWCA/UDC PROGRESS transmettra une copie aux parties prenantes clés afin que celles-ci puissent commenter des données factuelles et fournir des clarifications. Action contre la Faim - ROWCA/UDC PROGRESS fera la synthèse de ces commentaires et les enverra au/ à la consultant/te à la date convenue avec celui/celle-ci ou dès que tous les commentaires seront reçus de la part des parties prenantes. Le/la consultant/te prendra en compte les commentaires afin de finaliser le rapport et enverra celui-ci à Action contre la Faim - ROWCA/UDC PROGRESS, qui le transmettra alors officiellement aux parties prenantes concernées.

## Responsabilités détaillées du consultant

* Élaborer une stratégie d’échantillonnage en conformité avec la méthodologie de collecte de données, en vérifiant la qualité des données et en utilisant des techniques d’analyse qualitative et quantitative avec l’appui de l’équipe de l’UDC PROGRESS;
* Élaborer les outils de collecte de données avec l’appui de l’équipe de l’UDC PROGRESS;
* Conduire les enquêtes sur le terrain;
* Analyser les données et en élaborer le rapport de mission;
* Animer l’atelier d’échange sur les résultats de la mission;
* Produire un rapport final de la mission.

# Profil du consultant

Le consultant, titulaire **d’un DEA ou d’un master en Sciences Sociales** (Education, Sociologie de l’éducation, Economiste de l’éducation, Démographe, Statistique, Cohésion sociale, etc.) ou d’un diplôme équivalent devrait avoir :

* Une expérience de conduite d’au moins trois (3) études de Baseline dans le domaine de la cohésion sociale ;
* Une bonne maitrise avérée de la réalisation d’enquête de perception ;
* Une excellente connaissance des trois pays de l’étude ;
* Expérience significative dans le domaine de l’évaluation de projets humanitaires/développement (au moins 5 ans d’expérience)
* Compétences à écrire des rapports clairs et utiles (joindre une copie d’étude Baseline précédente, ci-possible);
* Maîtrise du français;
* Capacité à gérer le temps et les ressources imparties et à travailler dans des délais courts;
* Une parfaite connaissance des logiciels de traitement et d’analyse des données (SPSS, STATA, R et Excel, etc.)

# Soumission des dossiers de candidature

Les candidats intéressés doivent soumettre une offre au plus tard le 15/12/2021 aux adresses mails suivantes : Lmbodj@wa.acfspain.org; aouedraogo@wa.acfspain.org et en Objet : Consultance-PROGRESS\_WADW00971\_IM

Une offre complète est composée de :

* Un curriculum Vitae détaillé consultants/tes;
* Une offre technique reprenant les aspects suivants : la compréhension des TDR, la méthodologie de collecte des données, un chronogramme global et les moyens humains et logistiques nécessaires;
* Une note méthodologique sur l’agenda et les résultats attendus de la formation des enquêteurs, superviseurs;
* Une offre financière détaillée;
* Les offres doivent être rédigées en français.

**NB : les éléments suivants tant qu’ils soient liés au développement des services de consultance doivent être pris en charge par le consultant : (i) Transport local; (ii) Essence; (iii) Conducteur; (iv) Logement local; (v) Nourriture; (vi) Interprète/ traducteur; et (vii) Autres questions.**

# QUESTIONS LÉGALES ET ÉTHIQUES

La propriété du rapport (préliminaire et final) appartient exclusivement au siège commanditaire et au bailleur concerné. Le document, ou toute publication relative à celui-ci, ne sera pas partagé avec quiconque à l'exception d'Action contre la Faim avant que ce dernier ne livre le document final au donateur(s).

Tous les documents liés à l’étude Baseline (dans le cadre ou non des taches du/ de la consultant/te), restent la propriété seule et entière d’Action contre la Faim.

Le/la consultant/te et son personnel (ou le cabinet d’étude et tout le personnel) s'engagent à adhérer à la Politique de Sauvegarde d’Action contre la Faim qui définit l'engagement d'Action contre la Faim à protéger toutes les personnes avec lesquelles nous entrons en contact dans le cadre de notre travail, y compris les enfants et les adultes à risque.

1. Cluster protection, Rapport mensuel d’analyse des données de monitoring de protection, Régions de Tillabéri, et Tahoua (Niger), décembre 2020, p.3. [↑](#footnote-ref-1)